

Pour le mieux connaître

Le Secrétariat international de l'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille...

Non content de cette retraite, il s'y est enfoncé plus avant, en établissant ses bureaux sur la façade sud de l'immeuble délicieuse solitude...

L'idée singulière, diront les uns, de la part d'une œuvre agissante. L.A. C. I. des O. P. de la jeune fille va-t-elle se faire ermite ?

L'Association est cette institution qui a pour but la protection de la jeune fille, par le moyen, soit des œuvres catholiques déjà existantes...

Or, l'entreprise est vaste, puisqu'elle est internationale, et suppose une organisation et une coordination qui existent de fait, et qu'il est opportun de rappeler.

Le siège de l'Association s'est trouvé, dès l'origine, et s'est maintenu à Fribourg, où réside également le Comité central ou international et le Secrétariat international.

Les œuvres du monde entier s'occupant de la protection de la jeune fille à un titre quelconque, action sociale féminine, etc., sont invitées à s'affilier, soit au Centre international de l'Association, soit au centre national du pays dont elles relèvent...

Le comité national convoie en assemblée générale annuelle les représentants de ses comités. Le comité international a son assemblée générale au congrès tous les trois ans.

Une barrière invisible

Par M. MARYAN

Son émotion redoubla. Cette voix qui, résonnant, claironnant, dans le tumulte d'un combat, avait rallié et enflammé des hommes de cœur...

— Mais Suzie ne sentait plus ni regret ni souffrance ; seulement une confusion de s'être trompée.

— C'est le mot suprême des foyers, c'est le code, c'est l'espoir des mariages chrétiens, dit le religieux d'une voix recueillie.

— Mais Suzie ne sentait plus ni regret ni souffrance ; seulement une confusion de s'être trompée.

— C'est le mot suprême des foyers, c'est le code, c'est l'espoir des mariages chrétiens, dit le religieux d'une voix recueillie.

— Mais Suzie ne sentait plus ni regret ni souffrance ; seulement une confusion de s'être trompée.

membres des organes directeurs de l'Association.

Le Centre international édite : a) des tracts et brochures de propagande ; b) un Annuaire avec l'adresse de ses divers comités et œuvres qui dépendent directement de l'Association...

Le Centre international se tient en relations avec tous les mouvements en faveur de la Protection de la jeune fille, qu'il s'agisse de préservation ou de relèvement.

Les divers comités de l'Association n'ont qu'une raison d'être : travailler au développement et au perfectionnement des œuvres de protection de la jeune fille.

Il semble qu'un tel programme doive rallier l'intérêt et la sympathie de tous. Créer partout autour de la jeune fille une atmosphère moralement saine qui seconde, ou même, dans certains cas, remplace l'influence de la famille, c'est la préoccupation de l'Association.

Une chaque institution relevant de la Protection de la jeune fille doit se proposer de faire connaître et de faire aimer la jeune fille, mais elle veut lui offrir le secours de ses institutions, comme autant de moyens propres à affronter, avec un péril moral moindre, la vie si des difficultés.

Albert arriva le 4 août à Fribourg avec sa suite et fut logé au couvent des Cordeliers. Les frais énormes causés par cette visite achevèrent d'épuiser le trésor fribourgeois.

Et ils s'arrêtèrent dans une cabote dont le delà, était relevé par le voisinage de quelques cyprès, s'élevaient droits et noirs sur le ciel pur.

— Mais comme nous n'arriverons jamais à des rapports plus intimes, à quoi bon me joindre à vous et me faire soupçonner de... de...

— Est-ce que Suzie te déplaît ? — Est-ce que la lune ou les étoiles me déplaisent ? répliqua Serge en essayant de plaisanter.

— Vite, ouvre ton cœur. Je t'ai dit que je suis un tyran hors de mon monastère... J'entends garder certains trésors pour lesquels je n'ai pas fait vote de pauvreté.

— Soit, je te parlerai franchement, ainsi bien, j'aimerais situations nettes. Donc, je préfère ne pas être des promenades que tu arranges avec ta mère.

— Et pourquoi ? — Si tu as besoin de le demander, tu n'es pas fait pour lire dans les âmes.

— Tu l'exagères ; elle ne peut cependant pas se jeter à ta tête !

l'Association.

Le Secrétariat ne met pas de bornes à ses ambitions, quant à l'extension des services de l'Association, bien qu'il entende rester strictement sur le terrain qui est le sien.

Il ajoutons que le Secrétariat international est excellentement tenu par M^{lle} Thurler, nommée à ce poste il y a quelques mois.

Histoire fribourgeoise

De la rupture avec l'Autriche jusqu'à l'entrée de Fribourg dans la Confédération (1444-1481)

La paix de Morat ne ramena pas le calme dans la ville de Fribourg. Le conseil n'osa pas faire connaître au peuple toutes les clauses du traité mais chacun savait que le trésor devait supporter des charges énormes.

Mais il fallait songer à l'exécution du traité. Une ambassade fribourgeoise se rendit à Vienne pour communiquer au duc de traité de paix ; une autre ambassade partit pour Pignerol afin de faire amende honorable aux pieds du duc de Savoie.

La fin de l'année 1448 et les premiers mois de l'année 1449 furent marqués par d'innombrables récriminations des paysans contre les seigneurs, à cause des redévances et de la prétention des maîtres de ne pas payer le nouvel impôt.

Albert arriva le 4 août à Fribourg avec sa suite et fut logé au couvent des Cordeliers. Les frais énormes causés par cette visite achevèrent d'épuiser le trésor fribourgeois.

Et ils s'arrêtèrent dans une cabote dont le delà, était relevé par le voisinage de quelques cyprès, s'élevaient droits et noirs sur le ciel pur.

— Mais comme nous n'arriverons jamais à des rapports plus intimes, à quoi bon me joindre à vous et me faire soupçonner de... de...

— Est-ce que Suzie te déplaît ? — Est-ce que la lune ou les étoiles me déplaisent ? répliqua Serge en essayant de plaisanter.

— Vite, ouvre ton cœur. Je t'ai dit que je suis un tyran hors de mon monastère... J'entends garder certains trésors pour lesquels je n'ai pas fait vote de pauvreté.

— Soit, je te parlerai franchement, ainsi bien, j'aimerais situations nettes. Donc, je préfère ne pas être des promenades que tu arranges avec ta mère.

— Et pourquoi ? — Si tu as besoin de le demander, tu n'es pas fait pour lire dans les âmes.

— Tu l'exagères ; elle ne peut cependant pas se jeter à ta tête !

mier germanique, et du droit romain, la puissance croissante d'une oligarchie communale qui tendait à se substituer à l'ancienne suzeraineté féodale.

Après avoir entendu les parties, le duc rendit sa sentence. Ce fut le « Landbrief » du 10 octobre 1449. Cette ordonnance souveraine était un commentaire de la « Handfeste » ou charte de 1249 et contenait la délimitation des droits et des devoirs des paysans vis-à-vis des seigneurs.

L'intervention d'Albert d'Autriche n'avait pas résolu l'obsédant problème de la dette publique. Il fallait percevoir un nouvel impôt de 2 % sur le revenu ; comme il ne suffisait pas on éleva le taux jusqu'à 4 %.

Thüring de Hallwil, chef des forces militaires, et l'avoyer, appuyés sur un groupe de fidèles, firent régner une véritable terreur.

— Qui certes, dit Serge avec empressement ; le temps est superbe, et la route suffisamment bonne.

— Mais comme nous n'arriverons jamais à des rapports plus intimes, à quoi bon me joindre à vous et me faire soupçonner de... de...

— Est-ce que Suzie te déplaît ? — Est-ce que la lune ou les étoiles me déplaisent ? répliqua Serge en essayant de plaisanter.

— Vite, ouvre ton cœur. Je t'ai dit que je suis un tyran hors de mon monastère... J'entends garder certains trésors pour lesquels je n'ai pas fait vote de pauvreté.

— Soit, je te parlerai franchement, ainsi bien, j'aimerais situations nettes. Donc, je préfère ne pas être des promenades que tu arranges avec ta mère.

— Et pourquoi ? — Si tu as besoin de le demander, tu n'es pas fait pour lire dans les âmes.

— Tu l'exagères ; elle ne peut cependant pas se jeter à ta tête !

de vendre la ville au duc de Savoie. La ruine, le mépris mériter crance ; Fribourg était incapable de payer ses dettes et l'Autriche ne songeait point à l'acquiescer à sa place.

Le parti autrichien comprenait la gravité de la situation ; il voulait tenter un coup de force (décembre 1451). Une conjuration fut ourdie à Rheinfelden, entre Thüring de Hallwil et les chefs des patriotes de Fribourg.

Le duc de Savoie sut attendre et ne se départit point de sa rigueur envers les Fribourgeois, mais fit commencer des négociations officielles par l'évêque de Lausanne, Georges de Saluces.

Thüring de Hallwil, chef des forces militaires, et l'avoyer, appuyés sur un groupe de fidèles, firent régner une véritable terreur.

— Qui certes, dit Serge avec empressement ; le temps est superbe, et la route suffisamment bonne.

— Mais comme nous n'arriverons jamais à des rapports plus intimes, à quoi bon me joindre à vous et me faire soupçonner de... de...

— Est-ce que Suzie te déplaît ? — Est-ce que la lune ou les étoiles me déplaisent ? répliqua Serge en essayant de plaisanter.

— Vite, ouvre ton cœur. Je t'ai dit que je suis un tyran hors de mon monastère... J'entends garder certains trésors pour lesquels je n'ai pas fait vote de pauvreté.

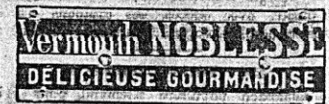
— Soit, je te parlerai franchement, ainsi bien, j'aimerais situations nettes. Donc, je préfère ne pas être des promenades que tu arranges avec ta mère.

— Et pourquoi ? — Si tu as besoin de le demander, tu n'es pas fait pour lire dans les âmes.

— Tu l'exagères ; elle ne peut cependant pas se jeter à ta tête !

Publications nouvelles

Pour les touristes visitant la Suisse Le Guide Conly, fondé à Paris en 1858, sous le patronage des compagnies de chemin de fer et de navigation, est le premier grand guide qui ait reparu depuis la guerre.



Cravegn & Co, Genève

